



refus de naturalisation à cause de mon casier judiciaire

Par **tif tif**, le **28/11/2011** à **09:51**

bonjour a tous

je sais que le sujet a déjà été abordé plusieurs fois, mais je ne trouve pas de réponse adaptée a mon cas.

j'ai déposé un dossier de demande naturalisation en meme temps que mon épouse.

pour elle, ils ont donné un avis favorable et pour moi, un refus à cause de mon casier

judiciaire: délit de fuite car j'ai touché la voiture de quelqu'un avec ma voiture. la

condamnation était un retrait de permis pendant 3 mois et une amende.

Est ce que cette condamnation suffit pour qu'on me refuse la nationalité française (j'ai 29 ans et je suis en france depuis 25 ans)

que dois je faire?

Un recours? lequel? attendre?

Merci pour vos réponses